

Réponses des candidates et candidats

6^{ème} circonscription

12 candidats sur la 4^{ème} circonscription.

Nous n'avons pas pu faire parvenir notre lettre ouverte à toutes les candidates et tous les candidats de cette circonscription du fait que, pour certains, les adresses mails n'ont pas été trouvées. A noter que nous avons parfois fait parvenir la lettre via le mail de leur parti politique.

Voici leurs prises de position.

Richard Ramos (Modem)

Réponse à Vents Rageurs du Gâtinais, membre d'Avenir Rural du Gâtinais :

Richard Ramos s'est exprimé clairement auprès de responsables de Vents Rageurs du Gâtinais (association membre d'Avenir Rural du Gâtinais) contre l'installation d'éoliennes sur sa circonscription.

Olivier Hicter (NUPES – France Insoumise)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais :

Vous avez sollicité notre attention et notre position politique en tant que candidat aux législatives de juin 2022 au sujet de l'installation d'éoliennes sur le Gâtinais.

La situation climatique nous oblige désormais à impulser (dernier rapport du GIEC) une bifurcation énergétique. Dès notre arrivée aux responsabilités, nous actionnerons donc un plan dit de planification écologique afin d'obtenir les réorientations nécessaires à la société et aux générations qui arrivent.

Le volet énergétique est conséquent puisqu'il nous faut impérativement abandonner les énergies fossiles (carbonées) le plus vite possible, sortir du nucléaire (sur 25 ans environ) et monter en puissance sur les énergies renouvelables.

L'intérêt général sera mis au cœur de l'action publique et il est clair que les visées lucratives d'entreprises privées qui construisent un peu partout et sans tenir aucun compte des effets sur les territoires et leurs populations seront bien stoppées. Un pôle énergétique sera mis en place qui permettra une approche raisonnée et donc raisonnable de la production et de la distribution énergétique.

L'éolien fait bien partie de ce mix énergétique des renouvelables indispensable mais il sera avant tout développé en mer (off shore) plutôt que sur terre.

Toutefois il sera aussi nécessaire de relocaliser une partie de la production électrique sur terre pour éviter les autoroutes énergétiques qui occasionnent déperditions et vulnérabilités. A ce titre il est possible que ponctuellement nous ayons besoin d'éoliennes terrestres qui puissent répondre aux besoins locaux.

La relocalisation sera nationalement coordonnée puisque le réseau électrique est pensé au niveau national, mais les différents arbitrages devront rencontrer les aspirations locales avec les contraintes nationales.

A ce titre l'échelle communale dont vous vous réclamez et que nous voulons pleinement rétablir comme structure démocratique et délibérative sera bien évidemment mobilisée. A nos yeux l'articulation entre le local et le national nous paraît être nécessaire dans la bonne marche de la planification écologique.

Le moratoire dont vous parlez ne pose donc pas problème en ce qui concerne le territoire du Gâtinais. Il va de soi que le patrimoine paysager doit être en effet préservé et qu'il ne saurait être soumis à quelques lois du marché que ce soit. L'attachement des populations locales à leur territoire, leur paysage, sera pris en compte et il est évident que la gestion technocratique et « hors sol » de décideurs ne peut en aucun cas être poursuivie.

En vous remerciant une nouvelle fois de votre sollicitation et en espérant que les éléments de réponse fournis ont pu vous éclairer sur la démarche politique qui est la nôtre, recevez toutes nos salutations sincères et républicaines.

Xavier DELAGUETTE (Les Altruistes)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais :

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me poser des questions concernant l'énergie éolienne dans notre territoire. Candidat aux prochaines élections législatives en juin 2022 sur la 6ème circonscription du Loiret, je vous apporte mes réponses.

Je suis contre les projets éoliens dans les plaines qui, depuis plusieurs années, nous démontrent leur efficacité. Les rapports de divers experts nous disent que l'énergie éolienne a besoin de vent, et dans les plaines le vent n'est pas assez puissant pour atteindre le rendement attendu d'une éolienne. D'ailleurs en termes écologiques l'énergie éolienne jusqu'à présent n'est pas cela, entre l'empreinte carbone de son installation, et les problèmes de recyclage lors du remplacement de ceux-ci. Non l'éolien n'est pas une énergie verte comme certains le prétendent.

De plus, je reste convaincu que les projets éoliens nuisent à notre faune, les oiseaux sont très impactés mais aussi les cervidés, qui avec les bruits des pales fuient la zone. Enfin sur l'aspect visuel, les éoliennes nuisent visuellement, et dénaturent notre territoire. Sans compter que pour les habitants qui vivent à proximité, il y a certainement une perte de valeurs de leurs biens, sans occulter les nuisances sonores.

Je pense que des projets hydroélectriques ou solaires seraient plus adaptés sur notre territoire. Je reste convaincu que grâce aux travaux d'écoute et de partage avec les élus locaux, associations, comités citoyens etc.... Des solutions peuvent voir le jour avec un consentement collectif.

Si les 12 & 19 juin 2022, les concitoyens de notre circonscription me font confiance, moi député je m'engage à défendre notre territoire à côté de vous contre les projets éoliens qui ne correspondent pas à notre territoire.

David Choquel (Lutte Ouvrière)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais (transmise par Lutte Ouvrière - Loiret) :

Tous les choix en matière de production, de distribution et de consommation d'énergie doivent être faits en toute conscience, de façon réfléchi et discutés démocratiquement par la collectivité et pas sous la pression de groupes industriels et financiers mus par leurs seuls espoirs de profits.

Dans le domaine énergétique comme dans les autres, la seule perspective raisonnable est un plan d'ensemble réfléchi, concerté et basé sur l'intérêt général pour décider des modes d'énergie à utiliser, à favoriser ou pas, et des gisements à exploiter, et dans quelles conditions. Il faut produire l'énergie de façon rationnelle, à l'échelle minimale du continent européen, en tenant compte d'une multitude de contraintes : la sécurité des travailleurs et des riverains, la préservation des ressources, le coût en termes de travail humain. Cela nécessite que les travailleurs qui font fonctionner au quotidien les entreprises et l'économie, prennent directement le pouvoir en enlevant tous les leviers de commandes des mains des capitalistes et des banquiers.

C'est le combat de notre courant, celui du communisme révolutionnaire, dont nous portons les idées et le programme à l'occasion de ces élections législatives.

Raphaël Legros (Parti Animaliste)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais :

Avec le Parti animaliste je suis attaché à réduire les nuisances que peuvent subir tous les animaux et à une plus forte démocratie.

Sur le sujet des éoliennes, nous proposons donc avec le Parti animaliste de :

- soumettre à un référendum local l'implantation d'éoliennes à 5 km des habitations
- donner aux maires la possibilité de s'opposer à ces implantations sur leur commune
- interdire l'implantation d'éoliennes à une distance de 5 km des zones de libre évolution (zone sans activités humaines extractives ou invasives)

Sébastien Bibet (Les Patriotes)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais :

Les Patriotes sont des personnes investies par le souci du destin et du devenir de notre pays. Soucieux de sa souveraineté, de son indépendance, du bien-être et des libertés de son peuple, nous nous battons sans relâche dans un environnement de plus en plus liberticide.

A votre 1ère question : "sur l'opposition aux futures lois qui réduisent les droits des citoyens... ?"

Par le mot "LIBERTE !" Les Patriotes s'engagent depuis plus de deux ans dans une lutte contre tous les projets liberticides qui malheureusement fleurissent depuis le temps de la macronie. Aussi, nous nous engageons à nous opposer à ces futurs projets de lois.

A la 2ème question : "sur la nécessité de protéger la santé / éoliennes... ?"

Nous répondons que nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour protéger les populations de ce fléau.

A la question n°3 : "sur la demande d'obligation de consultation des citoyens et conseils municipaux ?"

Les candidats Patriotes répondent que, seule la démocratie prime et doit primer. Tout comme la volonté de l'introduction du RIC, les Patriotes propose qu'une consultation populaire et directe soit effectuée dans la commune concernée.

A la question n°4 : "sur un moratoire et l'implantation des éoliennes à 10 fois la hauteur en bout de pale des habitations ?"

Les candidats Patriotes sont contre les éoliennes car le rendement énergétique est bien trop faible au regard des nuisances qu'elles produisent. En effet, en dehors des nuisances sonores, les éoliennes sont coupables de la destruction de la faune (les pales qui tuent les oiseaux, etc...), de la destruction du sol (en cause les milliers de mètre cube de béton injecté dans le sol), et de la défiguration des paysages.

A la question n°5, "sur la défense de la nature rurale et du cadre de vie du Gâtinais ?"

Les candidats Patriotes fidèles à la charte des Patriotes sont des défenseurs de l'environnement et souhaitent la sauvegarde de nos patrimoines ; héritages millénaires de nos ancêtres, de leurs labeurs et réalisations. Nous demandons expressément une étude précise des dégâts causés à la nature et un moratoire immédiat interdisant définitivement tous les projets à venir d'implantation d'éoliennes et un projet de démontage intégral des éoliennes déjà en place.

Pas de réponse parvenue à la date du 8 juin - 17h pour :

Carla Boubekur (Rassemblement National)

Chrystel De Fillipi (Les Républicains - UDI)

Anna Khelil (Reconquête)

Pas d'adresse mail trouvée pour :

Gaël Baumgartner (Sans étiquette - citoyen)

Dylan Silvestre (sans étiquette)

Théodore-Richard Toulougoussou (sans étiquette)